

Just Dance World Cup 2019 – Règles de la compétition

Last update: 19th of July 2018

1. Préambule	2
Modification du règlement	2
2. Organisateur de la compétition	2
3. Qualifications pour la Finale Mondiale	2
3.1 Le Mode de sélection “World Dance Floor”	3
3.1.1 Détails du Mode de sélection “World Dance Floor”	3
3.1.2 Durée du Mode de Sélection “World Dance Floor”	4
3.1.3 Conditions de participation au Mode de sélection “World Dance Floor”	4
3.1.4 Déroulement du mode de sélection “World Dance Floor”	5
3.1.5 Calcul des points du mode “World Dance Floor”	6
3.1.6 Sélection des participants qualifiés via le Mode “World Dance Floor”	6
3.2. « Qualifications Hors-Ligne » (France, Espagne, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Russie, Brésil, Mexique, “Amérique - Autres”)	7
3.2.1 Durée des « Qualifications Hors-Ligne »	7
3.2.2 Conditions de participation aux “Qualifications Hors-Ligne”	7
3.2.3 Déroulement des “Qualifications Hors-Ligne”	7
3.2.4 Sélection des participants qualifiés via les “Qualifications Hors-Ligne”	7
3.3 Finale Nationales	7
3.3.1 Dates et lieux	7
3.3.2 Conditions de participation	8
3.3.3 Déroulement des Finales Nationales	9
3.3.4 Dotations des Finales Nationales	9
3.3.5 Cession du Droit à l’Image des Finalistes Nationaux	9
4. Finalists’ specifics	10
4.1 Dotations accordées aux Finalistes	10
4.2 Engagements des Finalistes	10
4.3 Cession du Droit à l’Image du Finaliste	10
5. Détails de la Finale Mondiale	10
5.1 Dates et Lieu de la Finale Mondiale	10
5.2 Conditions de participation de la Finale Mondiale	10
5.3 Procedure for the Grand Finals	11
5.4 Dotations accordées au vainqueur de la Finale Mondiale	11
6. Limitation de responsabilités	12

7. Force Majeure	12
8. Code de Conduite	12
9. Sanctions	13
10. Copyright	13
11. Données à caractère personnel	13
12. Droit applicable	14

1. Préambule

Le présent règlement (le « Règlement ») a pour objet de définir les conditions dans lesquelles se déroule la compétition intitulée « Just Dance World Cup » dont les performances et les résultats reposent sur le savoir-faire des participants. Aucun achat, aucun sacrifice financier, ni aucune contrepartie financière n'est exigée pour participer à la compétition. Un achat, de quelque type que ce soit, n'augmentera pas les chances d'un participant de remporter la compétition. Les chances de remporter la compétition ne dépendent que de l'adresse et des compétences individuelles des participants éligibles.

Toute participation à la présente compétition est soumise à l'acceptation pleine et entière du présent Règlement.

La Compétition Just Dance World Cup (ci-après, la « Compétition » ou le « Tournoi ») se déroule en deux phases : une première phase de sélection (ci-après, les « Sélections ») qui constitue une phase qualificative permettant de participer sous certaines conditions à la seconde phase de la Compétition qui se déroulera au premier semestre 2019 (ci-après, la « Finale Mondiale ») dont les modalités de participation sont définies ci-après.

La Compétition est ouverte à toute personne physique, (ci-après, le « Participant ») sous réserve de respecter les conditions d'éligibilité et le Code de Conduite tels que définis au sein du présent Règlement. En participant à la Compétition, le Participant reconnaît être également lié aux Conditions de Licence Utilisateur Final du jeu vidéo « Just Dance 2018 », aux Conditions d'Utilisation du service Uplay™ et, le cas échéant, aux règlements particuliers des Sélections.

Modification du règlement

L'Organisateur se réserve le droit, sans que sa responsabilité puisse être engagée à ce titre, de modifier, d'annuler, d'écourter ou de proroger la Compétition si les circonstances l'exigent, et aucun Participant ne pourra réclamer d'indemnité à ce titre. Les modifications éventuelles seront communiquées par tous moyens appropriés. Les Participants s'engagent en conséquence à consulter régulièrement le Règlement pour prendre connaissance des modifications éventuelles. Des règlements spécifiques aux épreuves de « Qualifications Hors-Ligne » et « Finales Nationales » (telles que décrites ci-après) pourront également venir compléter / modifier le présent Règlement.

Veuillez noter que les règles de la compétition sont susceptibles de varier, dépendamment du pays / de la région dans laquelle vous vivez. Les participants sont priés de consulter le site de la Just Dance World Cup (www.justdanceworldcup.com) régulièrement ainsi que les règles de leur pays / région pour être au courant des dernières informations.

2. Organisateur de la compétition

La présente Compétition est organisée par la société UBISOFT EMEA, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 432 573 624, dont le siège social est sis 28 rue Armand Carrel 93100 Montreuil-sous-Bois (ci-après, l' « Organisateur »).

3. Qualifications pour la Finale Mondiale

Les Sélections sont réparties en trois (3) modes distincts (ci-après, les « Modes ») qui sont soumis à des règles et à des conditions de participation différents et propres à chaque Mode. Chaque Mode peut être sujet à des règles ou conditions de participations différentes et peut être disponible ou pas, dépendamment du pays dans lequel vous participez.

The Qualification Modes are:

- Le Mode en ligne "World Dance Floor" disponible dans tous les pays
- Le Mode "Qualifications Hors-Ligne" disponible dans certains pays (voir ci-dessous)
- Le Mode "Finale Nationale" disponible dans certains pays (voir ci-dessous)

Plus d'informations sur chacun des Modes de Sélection de la Compétition sont donnés dans la suite du présent Règlement.

Au terme des Sélections via les différents Modes, dix-sept (17) Participants (ci-après, les « Sélectionnés ») seront autorisés à participer à la Finale Mondiale sous réserve de respecter les conditions d'éligibilité telles que détaillées dans le présent Règlement. Outre les dix-sept (17) Sélectionnés, le vainqueur de l'édition précédente, intitulée « Just Dance World Cup 2018 », est automatiquement Sélectionné pour participer à la Finale Mondiale. Le nombre de Sélectionnés par Mode est fixé par l'Organisateur en amont de la Compétition et l'Organisateur se réserve le droit de modifier, d'augmenter ou de diminuer le nombre de Sélectionnés par Mode au cours de la Compétition. Toute modification du nombre de Sélectionnés sera communiquée aux Participants par l'Organisateur. Toute Sélection est nominative et personnelle et à ce titre, elle ne saurait être vendue, prêtée ou échangée.

3.1 Le Mode de sélection "World Dance Floor"

3.1.1 Détails du Mode de sélection "World Dance Floor"

Le classement du Mode World Dance Floor répartit les Participants pour chaque pays ou région indiqués ci-dessous en fonction de leur nationalité et du nombre de points obtenus au cours de leurs meilleurs Sessions respectives (ci-après, le « Classement WDF »), toutes Plates-Formes confondues. Les Participants sont classés parmi dix-sept (17) Classements WDF, actualisés automatiquement à l'issue de chaque Session, en fonction du nombre de points obtenus au cours d'une Session, et de la nationalité renseignée sur leur compte Ubisoft® :

1. Classement WDF "Amérique - Autres"*
2. Classement WDF "Monde - Autres"**
3. Classement WDF "Benelux"****
4. Classement WDF "Europe - Autres"****
5. Classement WDF "Nordique"*****
6. Classement WDF Australie
7. Classement WDF Brésil
8. Classement WDF Canada
9. Classement WDF France*****
10. Classement WDF Allemagne
11. Classement WDF Italie
12. Classement WDF Mexique
13. Classement WDF Pologne
14. Classement WDF Russie
15. Classement WDF Espagne
16. Classement WDF Royaume-Uni*****
17. Classement WDF Etats-Unis

*Sont considérés comme appartenant au Classement WDF Région « Amérique - Autres », les participants ressortissants des pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, Équateur, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Îles Vierges, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, République du Salvador, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Suriname, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela.

Les Participants ressortissants des pays suivants : Brésil, États-Unis, Canada, Mexique sont exclus du Classement WDF Région « Amérique - Autres » et ne peuvent participer à la Compétition que via le Classement WDF correspondant à chacun de ces pays.

** Sont considérés comme appartenant au Classement WDF Région « Monde - Autres », les participants ressortissants des pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Biélorussie, Botswana, Chine, Corée du Sud, Djibouti, Égypte, Emirats arabes unis, Erythrée, Géorgie, Ghana, Guinée, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Lesotho, Macao, Malaisie, Mali, Mauritanie, Moldavie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouzbékistan, Philippines, Qatar, Singapour, Somalie, Soudan, Syrie, Swaziland, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Turquie, Zambie, Zimbabwe.

***Sont considérés comme appartenant au Classement WDF Région « Benelux », les Participants ressortissants des pays suivants : Belgique, Luxembourg et Pays-Bas.

****Sont considérés comme appartenant au Classement WDF Région « Europe - Autres », les participants ressortissants des pays suivants : Albanie, Andorre, Antilles néerlandaises, Aruba, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Macédoine, Malte, Monaco, Monténégro, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Vatican.

Les Participants ressortissants des pays suivants : France, Royaume-Uni (tels que définis ci-dessus), Allemagne, Espagne et Italie sont exclus du Classement WDF Région « Europe » et ne peuvent participer à la Compétition que via le Classement WDF correspondant à chacun de ces pays.

Les Participants ressortissants des pays suivants : Belgique, Luxembourg et Pays-Bas ne peuvent participer à la Compétition que via le Classement WDF Région « Benelux ».

Les Participants ressortissants des pays suivants : Norvège, Finlande, Suède et Danemark ne peuvent participer à la Compétition que via le Classement WDF Région « Nordiques ».

***** Sont considérés comme appartenant au Classement WDF Région « Nordiques », les Participants ressortissants des pays suivants : Norvège, Finlande, Suède et Danemark.

***** Sont considérés comme appartenant au Classement WDF France, les Participants ressortissants de France métropolitaine et DROM, POM, COM, TOM.

*****Sont considérés comme appartenant au Classement WDF Royaume-Uni, les Participants ressortissants des pays suivants : Angleterre, Anguilla, Bermudes, Ecosse, Guernesey, Montserrat, Îles Caïmans, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges anglaises, Irlande du Nord, Jersey, Pays de Galles.

Sont d'office exclus des Classements WDF, les Participants ressortissants d'un pays qui ne figure pas parmi la liste des Classements WDF tels que définis ci-dessus.

3.1.2 Durée du Mode de Sélection "World Dance Floor"

Les sélections se déroulent en ligne sur le mode en ligne "World Dance Floor" du jeu Just Dance 2018 du 20 juillet 2018 au 24 août 2018 inclus.

3.1.3 Conditions de participation au Mode de sélection "World Dance Floor"

Conditions sur l'âge : plus de 18 ans.

Toutefois, possibilité pour les 13-18 ans de participer avec une autorisation parentale (disponible sur le site Just Dance World Cup 2018) et ils doivent être accompagnés pour toutes les phases offline.

Sont uniquement éligibles à participer au Mode de Sélection « World Dance Floor », les Participants qui ont la nationalité ou vivent quotidiennement légalement depuis plus de cinq (5) ans dans le pays dans lequel se déroule la Sélection en cause (exemple : seuls les personnes de nationalité allemande ou vivant légalement quotidiennement en Allemagne depuis plus de cinq (5) ans sont éligibles à participer aux Sélections du Mode « World Dance Floor » qui se déroule en Allemagne).

Dans le cas où un Participant figurerait au sein d'un Classement WDF sans en respecter les conditions d'éligibilité, l'Organisateur et le Parrain se réservent le droit de déplacer le dit Participant dans le classement auquel il est censé appartenir.

La participation au mode "World Dance Floor" est ouverte à toute personne ayant accès au jeu vidéo « Just Dance 2018 », sans obligation d'achat, titulaire d'un compte personnel Ubisoft® et d'une connexion à Internet haut débit. Les Participants doivent être connectés à leur compte personnel Ubisoft® pour participer au mode "World Dance Floor".

3.1.4 Déroulement du mode de sélection "World Dance Floor"

Le mode "World Dance Floor" se déroule sur les plateformes Sony PS4™ - PlayStation®4, Microsoft Xbox One™, Nintendo Wii U™ et Nintendo Switch™ (ci-après, les « Plates-Formes »).

Le mode "World Dance Floor" se déroule sur six (6) sessions de trente (30) minutes chacune (à l'exception du Royaume-Uni avec seulement cinq (5) sessions).

Les sessions sont réparties de la manière suivante :

DATE & HORAIRE DE RÉFÉRENCE AMÉRIQUE – SF TIME (PACIFIC TIME ZONE UTC-7)

- Session 1 – Samedi 21 Juillet 2018, de 16h à 17h
- Session 2 – Samedi 28 Juillet 2018, de 16h à 17h
- Session 3 – Samedi 4 août 2018, de 16h à 17h
- Session 4 – Samedi 11 août 2018, de 16h à 17h
- Session 5 – Samedi 18 août 2018, de 16h à 17h
- Session 6 – Samedi 25 août 2018, de 16h à 17h

DATE & HORAIRE DE RÉFÉRENCE ASIE / OCEANIE – SYDNEY TIME (AUSTRALIAN EASTERN TIME ZONE UTC+10)

- Session 1 – Dimanche 22 Juillet 2018, de 18h à 19h
- Session 2 – Dimanche 29 Juillet 2018, de 18h à 19h
- Session 3 – Dimanche 5 août 2018, de 18h à 19h
- Session 4 – Dimanche 12 août 2018, de 18h à 19h
- Session 5 – Dimanche 19 août 2018, de 18h à 19h
- Session 6 – Dimanche 26 août 2018, de 18h à 19h

DATE & HORAIRE DE RÉFÉRENCE EUROPE – PARIS TIME (CENTRAL EUROPEAN SUMMER TIME ZONE UTC+2)

- Session 1 – Vendredi 20 Juillet 2018, de 18h à 19h
- Session 2 – Vendredi 27 Juillet 2018, de 18h à 19h
- Session 3 – Vendredi 3 août 2018, de 18h à 19h
- Session 4 – Vendredi 10 août 2018, de 18h à 19h
- Session 5 – Vendredi 17 août 2018, de 18h à 19h
- Session 6 – Vendredi 24 août 2018, de 18h à 19h

Pour le Royaume-Uni, les qualifications en ligne s'arrêteront après la session 5 le 17 août 2018.

A l'issue des Sessions, seul le meilleur résultat du Participant est comptabilisé. Ainsi, si lors d'une Session le Participant réalise un score moins élevé que lors d'une précédente Session, seul le score le plus élevé sera conservé.

Les Participants sont autorisés à participer à toutes les Sessions des "World Dance Floor".

Les Participants s'affrontent sur les six (6) chansons suivantes (ci-après, les « Chansons ») :

- All You Gotta Do – The Just Dance Band
- Side To Side – Ariana Grande ft. Nicki Minaj
- Footloose – Top Culture
- Another One Bites The Dust (Alternate version) – Queen
- Instruction – Jax Jones ft. Demi Lovato & Stefflon Don
- 24K Magic (Alternate version) – Bruno Mars

3.1.5 Calcul des points du mode "World Dance Floor"

Au cours d'une Session, au sein de chaque Classement WDF indiqué à l'article 3.1, les Participants s'affrontent entre eux, toutes Plates-Formes confondues, sur six (6) Chansons.

A l'issue de chaque Chanson, le Participant obtient un score en fonction de sa performance.

A l'issue de chaque Session, le score des six (6) Chansons est additionné pour former le total des points du Participant. Ce total est ensuite rapporté au total des points effectués par tous les Participants de la même Plateforme durant cette session, puis pondéré selon le nombre de Participants de cette Plateforme et soumis à un algorithme pour établir les différents Classements WDF définitifs, algorithme visant à équilibrer les scores entre les différentes Plateformes, au vu des différences techniques existant entre celles-ci concernant la comptabilisation des scores, afin que la Compétition soit équitable pour tous les Participants indépendamment de la Plateforme sur laquelle ils concourent.

Chaque semaine les Classements WDF sont actualisés pour ne prendre en compte que la meilleure Session réalisée par le Participant parmi toutes les Sessions qu'il aura jouées. Les résultats seront disponibles sur le site web de JustDanceWorldCup.com **24h à 72h** après la Session.

3.1.6 Sélection des participants qualifiés via le Mode "World Dance Floor"

Pour les classements WDF suivants: "MONDE - AUTRES", "EUROPE - AUTRES", "BENELUX", "NORDIQUES", POLOGNE, AUSTRALIE, CANADA: à l'issue des Sessions sur le mode "World Dance Floor", le Participant qui aura obtenu le plus grand nombre de points au sein de son classement sera qualifié et Sélectionné pour participer à la Finale Mondiale.

En cas d'égalité de points entre au moins deux Participants sur un même Classement "World Dance Floor", les Participants sont départagés selon les critères suivants :

1. la Session la plus ancienne au cours de laquelle ils ont obtenu leurs Points définitifs au Classement WDF
2. le plus grand nombre de Points obtenus au cours de la seconde meilleure Session
3. le plus grand nombre de Points obtenus au cours de la troisième meilleure Session

Si les Participants sont toujours à égalité alors un tirage au sort sera effectué par l'Organisateur pour départager les Participants concernés.

Pour les classements WDF suivants: "AMERIQUE – AUTRES", MEXIQUE, FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, ROYAUME-UNI, ALLEMAGNE, BRESIL, RUSSIE, ETATS-UNIS: à l'issue des Sessions sur le mode "World Dance Floor", les Participants qui auront obtenu le plus grand nombre de points au sein du classement WDF de leur pays / region seront qualifiés pour la Finale Nationale de leurs pays / region en tant que « Finaliste National » (s'ils correspondent aux critères d'éligibilité détaillés plus bas). La finale Nationale est un mode de qualification pour la Finale Mondiale. Un (1) à huit (8) Participants seront qualifiés, dépendamment du pays / région.

En cas d'égalité de points entre au moins deux Participants sur un même Classement "World Dance Floor", les Participants sont départagés selon les critères suivants :

1. la Session la plus ancienne au cours de laquelle ils ont obtenu leurs Points définitifs au Classement WDF
2. le plus grand nombre de Points obtenus au cours de la seconde meilleure Session
3. le plus grand nombre de Points obtenus au cours de la troisième meilleure Session

Si les Participants sont toujours à égalité alors un tirage au sort sera effectué par l'Organisateur pour départager les Participants concernés.

L'Organisateur du Tournoi se réserve le droit de sélectionner et de repêcher le participant classé à la place suivante dans le Classement si le participant qualifié initialement ne répond pas aux conditions d'inscription de la Finale Nationale (disponibilité le jour de l'enregistrement, accord pour droit à l'image,

code de conduite...). Cette clause se réappliquera au candidat suivant dans le classement tant que les qualifiés ne seront pas sélectionnés et validés par l'organisateur.

3.2. « Qualifications Hors-Ligne » (France, Espagne, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Russie, Brésil, Mexique, “Amérique - Autres”)

3.2.1 Durée des « Qualifications Hors-Ligne »

Les “Qualifications Hors-Ligne” se tiendront Durant le deuxième semestre 2018. Les dates, horaires et lieux seront confirmés sur le site de la Just Dance World Cup. Les participants sont priés de consulter le site de la Just Dance World Cup (www.justdanceworldcup.com) régulièrement ainsi que les règles de leur pays / région pour être au courant des dernières informations.

3.2.2 Conditions de participation aux “Qualifications Hors-Ligne”

Ne seront éligibles à participer aux « Qualifications Hors-Ligne » que les personnes répondant aux critères d'éligibilité suivant :

- être âgé de plus de 18 ans à la date de l'événement;
- à titre exceptionnel, tout mineur âgé de plus de 13 ans à la date de l'événement sous réserve d'être accompagné, encadré et sous la responsabilité exclusive d'un tuteur légal titulaire de l'autorité parentale et âgé de plus de 21 ans s'étant engagé par écrit sur sa responsabilité.

Le Participant est tenu de se conformer aux règles ainsi qu'aux modalités prévues par l'administrateur sur place du Mode « Qualifications Hors-Ligne » concerné, qui prévalent sur le déroulement type exposé ci-après.

3.2.3 Déroulement des “Qualifications Hors-Ligne”

Les règles des “Qualifications Hors-Ligne” seront transmises aux Participants en amont de l'événement. Les participants sont priés de consulter le site de la Just Dance World Cup (www.justdanceworldcup.com) régulièrement ainsi que les règles de leur pays / region pour être au courant des dernières informations.

3.2.4 Sélection des participants qualifiés via les “Qualifications Hors-Ligne”

A la fin des “Qualification Hors-Ligne”, un (1) à douze (12) Participants seront qualifiés pour la Finale Nationale de leur pays / région en tant que Finaliste National, dépendamment de la région. L'Organisateur du Tournoi se réserve le droit de sélectionner et de repêcher le participant classé à la place suivante dans le Classement si le participant qualifié initialement ne répond pas aux conditions d'inscription de la Finale Nationale (disponibilité le jour de l'enregistrement, accord pour droit à l'image, code de conduite...). Cette clause se réappliquera au candidat suivant dans le classement tant que les qualifiés ne seront pas sélectionnés et validés par l'organisateur.

3.3 Finale Nationales

3.3.1 Dates et lieux

Pour la France, les informations pour les qualifications se trouvent ci-dessous :

4 finalistes seront sélectionnés en ligne, 1 finaliste sera sélectionné à la Paris Games Week dans le Hall esport (Hall 3), sur la scène de l'ESWC. Pour cette étape, les qualifications auront lieu devant la scène de l'ESWC :

- Vendredi 26 octobre de 10h30 à 12h, de 14h30 à 16h et de 17h à 18h
- Samedi 27 octobre de 10h30 à 12h, de 14h30 à 16h et de 17h à 18h
- Dimanche 28 octobre de 10h30 à 12h, de 14h30 à 16h et de 17h à 18h
- Lundi 29 octobre de 13h30 à 14h30

Les 4 meilleurs participants s'affronteront lundi de 13h30 à 14h30 sur la scène de l'ESWC et le meilleur remportera une place pour la finale française.

Les 3 derniers finalistes seront sélectionnés pendant le Just Dance Day le dimanche 18 novembre au Pan Piper, à Paris, à partir de 9h30.

Les qualifications auront lieu de 9h30 à 16h30 :

- De 9h30 à 13h : qualifications ouvertes à tous, uniquement basées sur le scoring. Les 4 chansons de Just Dance 2019 pour cette étape seront les suivantes et seront choisies aléatoirement :
 - New World de Krewella & Yellow Claw ft. VaVa
 - New Rules ALT de Dua Lipa
 - OMG ALT de Arash Ft. Snoop Dogg
 - Water Me de Lizzo

- De 13h à 16h30 : Battle en simple élimination entre les 8 meilleurs participants de la matinée, basée sur le score et le vote du jury, composé d'un chorégraphe professionnel et expert de Just Dance ! Chaque match sera joué en BO1 et la chanson sera tirée au sort (dans la même liste de chansons que pour la finale française). Un point sera accordé pour le meilleur score et le jury accordera un point pour la performance artistique et un point pour la technique au meilleur danseur.

Inscrivez-vous [ici](#) dès maintenant pour participer aux phases de qualifications !

3.3.2 Conditions de participation

La participation aux Finales Nationales est soumise à l'acceptation pleine et entière des Participants aux règlements qui lui sont spécifiques. Sont uniquement éligibles à participer à une Finale Nationale, les Participants qui ont la nationalité ou vivent légalement quotidiennement depuis cinq (5) ans ou plus dans le pays dans lequel se déroule la Finale Nationale en cause (exemple : seuls les personnes de nationalité allemande, ou vivant légalement quotidiennement en Allemagne depuis cinq (5) ans ou plus sont éligibles à participer aux Sélections de l'événement « Finale Nationale » qui se déroule en Allemagne)

Les conditions de participation peuvent varier d'une Finale Nationale à l'autre. Le Participant est tenu de s'informer et de se conformer aux règles de la Finale Nationale à laquelle il participe. La participation à la Finale Nationale est gratuite.

Sauf exception accordée à la seule discrétion de l'Organisateur, ne seront éligibles à participer à une Finale Nationale que les Participants sélectionnés répondant aux critères d'éligibilité suivants :

- avoir atteint l'âge de la majorité légale en vertu des lois applicables dans le pays dont il est ressortissant au 16 juillet 2017.
- à titre exceptionnel, tout mineur âgé de plus de 13 ans au 16 juillet 2017 sous réserve
 - d'être accompagné, encadré et sous la responsabilité exclusive d'un tuteur légal titulaire de l'autorité parentale âgé de plus de 21 ans, s'étant engagé par écrit sur sa responsabilité,
 - que ce tuteur légal prenne à sa charge l'ensemble des frais nécessaires à l'accompagnement et à l'encadrement du sélectionné mineur (tels que les frais de voyage et d'hébergement)
- avoir confirmé à l'Organisateur, par écrit, sa participation à une Finale Nationale dans les 15 jours suivants sa participation
- Les Participants qualifiés mais non éligibles à une Finale Nationale sont automatiquement disqualifiés de la Compétition et l'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de remplacer le Participant ainsi disqualifié par tout autre Participant de son choix sur la base des performances réalisées.

Les Participants éligibles sont autorisés à participer à une Finale Nationale (ci-après, les « Finalistes Nationaux »).

L'Organisateur et le Parrain se réservent le droit de demander à tout Participant de fournir un justificatif pour vérifier son éligibilité au Tournoi. A défaut de présentation d'un justificatif attestant de l'éligibilité du

Participant dans les dix (10) jours, l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier ledit Participant du Tournoi.

Les participants de moins de 16 ans doivent avoir une autorisation parentale signée afin de pouvoir participer.

3.3.3 Déroulement des Finales Nationales

Nos 8 finalistes (4 via les qualifications en ligne, 1 via la Paris Games Week et 3 via le Just Dance Day) se retrouveront sur la scène du Pan Piper, à Paris, le **18 novembre à 16h**, à la suite des qualifications.

Les finales seront jouées en simple élimination. Chaque match sera joué en Best-of-3, le premier qui remportera 2 chansons gagnera le match. Les participants choisiront une chanson chacun et la 3^{ème} chanson sera tirée au hasard, dans la liste de chansons, issue de Just Dance 2019, suivante :

- Havana de Camila Cabello
- I Feel It Coming de The Weeknd ft. Daft Punk
- Rhythm of the night de Corona (Ultraclub 90)
- Shaky Shaky de Daddy Yankee
- Water Me de Lizzo
- Adeyyo d'Ece Seçkin
- New Rules de Dua Lipa
- Un Poco Loco de Disney•Pixar's Coco
- Calypso de Luis Fonsi Ft. Stefflon Don
- Sangria Wine de Pharrell Williams x Camila Cabello
- New World de Krewella & Yellow Claw ft. VaVa
- New Rules ALT de Dua Lipa
- OMG ALT de Arash Ft. Snoop Dogg
- Mad Love ALT de Sean Paul, David Guetta Ft. Becky G

Les scores ne seront pas le seul facteur de victoire, un jury d'exception composé de trois professionnels du secteur de la musique et de la danse, prendra aussi en compte votre style, la qualité de votre chorégraphie et votre expression artistique.

Sur chaque chanson, un point sera donné pour le score, puis un point sera donné par chaque jury (3 points au total). Le premier candidat à 3 points remporte la chanson. En cas d'égalité (2-2), un ultime point sera décerné via une délibération du jury et concernera l'incarnation de la personnalité du coach : le joueur qui aura su le mieux incarner la personnalité du coach propre à la chanson, remportera cet ultime point.

3.3.4 Dotations des Finales Nationales

Le gagnant français remportera un cashprize de 2000€ ainsi que le titre de Champion de France Just Dance 2019. Les 2^{ème} et 3^{ème} repartiront quant à eux avec un cashprize de 1000€ et 500€ respectivement.

Le gagnant de chaque Finale Nationale sera qualifié pour prendre part à la Finale Mondiale. Neuf (9) Finalistes Nationaux (1 par région : France, Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Russie, Brésil, Mexique, "Amérique – Autres") seront donc sélectionnés pour prendre part à la Finale Mondiale.

3.3.5 Cession du Droit à l'Image des Finalistes Nationaux

Le Sélectionné est informé qu'il est susceptible d'être filmé, photographié, enregistré, seul ou en groupe pendant la durée de la Compétition. Le Sélectionné autorise l'Organisateur, le Parrain, ainsi que leurs filiales, leurs affiliés et leur partenaires, à fixer, à enregistrer, à modifier, à adapter, à localiser, à reproduire, sur tous supports, connus ou inconnus à ce jour, notamment sur support numérique, CD-Rom, DVD, Blu-Ray, édition papier, électronique, sur tout site internet, service en ligne, sous tout format, en toutes langues, par tous procédés connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation

de durée, afin de produire, d'éditer, d'exploiter de distribuer, les supports des œuvres ou des documents sur lesquels l'image du Sélectionné apparaît, et sur tout autre support de communication.

4. Finalists' specifics

Comme mentionné dans les sections 2 et 3, à la fin des qualifications mentionnées ci-dessus, dix-sept (17) Finalistes seront autorisés à participer à la Finale Mondiale, sous réserve de respecter les conditions de participation à la Finale Mondiale telles que définies ci-après dans le Règlement. En plus des dix-sept (17) Finalistes, le gagnant de l'édition précédente, « Just Dance World Cup 2018 », est automatiquement qualifié pour prendre part à la Finale Mondiale.

4.1 Dotations accordées aux Finalistes

Sous réserve du respect des dispositions de l'article 5.2, les dix-sept (17) Sélectionnés se verront offrir les dotations suivantes :

1. Le droit de participer à la Finale Mondiale qui se déroulera au Brésil Durant le premier semestre 2019, sous réserve de respecter les conditions de participation à la Finale Mondiale telles que définies ci-après dans le Règlement
2. Un billet d'avion aller-retour selon les modalités définies ci-après (sauf exception)
3. L'hébergement dans l'hôtel choisi par l'Organisateur à sa seule discrétion.

Le Sélectionné est informé que les dotations ne sont accordées que sous réserve de respecter les conditions de participation et d'éligibilité de la Finale Mondiale.

4.2 Engagements des Finalistes

Les Sélectionnés s'engagent à participer à la Finale Mondiale en se présentant aux dates et aux horaires indiqués par l'Organisateur, à respecter les règles spécifiques et les conditions générales de participation à la Finale Mondiale, à satisfaire aux conditions d'éligibilité prévues pour participer à la Finale Mondiale et à respecter le Code de Conduite du Tournoi.

4.3 Cession du Droit à l'Image du Finaliste

Le Sélectionné est informé qu'il est susceptible d'être filmé, photographié, enregistré, seul ou en groupe pendant la durée de la Compétition. Le Sélectionné autorise l'Organisateur, le Parrain, ainsi que leurs filiales, leurs affiliés et leur partenaires, à fixer, à enregistrer, à modifier, à adapter, à localiser, à reproduire, sur tous supports, connus ou inconnus à ce jour, notamment sur support numérique, CD-Rom, DVD, Blu-Ray, édition papier, électronique, sur tout site internet, service en ligne, sous tout format, en toutes langues, par tous procédés connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, afin de produire, d'éditer, d'exploiter de distribuer, les supports des œuvres ou des documents sur lesquels l'image du Sélectionné apparaît, et sur tout autre support de communication.

5. Détails de la Finale Mondiale

5.1 Dates et Lieu de la Finale Mondiale

La date et le lieu précis seront communiqués prochainement. La Finale Mondiale se tiendra en première partie d'année 2019. Il appartient aux participants de consulter régulièrement afin de se tenir informés, le site web de la Just Dance World Cup et le Règlement.

5.2 Conditions de participation de la Finale Mondiale

Sauf exception accordée à la seule discrétion de l'Organisateur, ne seront éligibles à participer à la Finale Mondiale que les Sélectionnés répondant aux critères d'éligibilité suivants :

- avoir atteint l'âge de la majorité légale en vertu des lois applicables dans le pays dont il est ressortissant à la date de la Finale Mondiale
- à titre exceptionnel, tout mineur âgé de plus de 13 ans à la date de la Finale Mondiale sous réserve
 - d'être accompagné, encadré et sous la responsabilité exclusive d'un tuteur légal titulaire de l'autorité parentale âgé de plus de 21 ans, s'étant engagé par écrit sur sa responsabilité,
 - que ce tuteur légal prenne à sa charge l'ensemble des frais nécessaires à l'accompagnement et à l'encadrement du Sélectionné mineur (tels que les frais de voyage et d'hébergement)
- avoir confirmé à l'Organisateur, par écrit, sa participation à la Finale Mondiale dans les 15 jours suivants la date de sa qualification.

Les Sélectionnés non éligibles à la Finale Mondiale sont automatiquement disqualifiés du Tournoi et l'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de remplacer le Sélectionné ainsi disqualifié par tout autre Participant de son choix sur la base des performances réalisées.

L'Organisateur se réserve le droit de demander à tout Sélectionné de fournir un justificatif pour vérifier son éligibilité au Tournoi. A défaut de présentation d'un justificatif attestant de l'éligibilité du Participant dans les dix (10) jours, l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier ledit Participant du Tournoi.

Le Sélectionné est tenu de se conformer aux règles ainsi qu'aux modalités prévues par l'administrateur du tournoi sur place, qui prévalent sur le déroulement type exposé ci-après.

La valeur du billet d'avion dépend de la ville de départ du Finaliste. Tous les documents de voyage, les billets et les logements sont soumis à des conditions de disponibilité, à des limitations et à d'autres restrictions indépendantes de la volonté de l'Organisateur et du Parrain. Le billet d'avion remis au Finaliste est un billet d'avion aller-retour en classe économique à destination du lieu où se déroulera la Finale Mondiale, réservé auprès d'une compagnie aérienne à la seule discrétion de l'Organisateur, depuis l'aéroport international le plus proche du lieu de résidence du Finaliste. Les éventuels coûts additionnels supportés par le Finaliste sont à sa seule charge.

L'Organisateur ne remplacera pas les billets perdus, volés ou altérés. Toutes les dépenses non prévues par le Règlement tels que les frais de taxi, de transports terrestres, de boisson, de nourriture, les frais de service, les services en chambre sont à la charge du Finaliste.

Dans certains cas, les Finalistes doivent nécessairement obtenir un visa pour entrer et se déplacer sur le territoire français. Le Finaliste est seul responsable pour effectuer dans les délais, les démarches nécessaires à sa demande de visa. L'Organisateur fera ses meilleurs efforts pour aider le Finaliste à obtenir son visa en lui remettant notamment une lettre d'invitation indiquant sa sélection à la Finale Mondiale. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable d'un quelconque refus émanant d'une autorité compétente de délivrer un visa au Finaliste étranger. L'impossibilité pour un Finaliste d'obtenir un visa entraîne automatiquement sa disqualification et l'annulation de sa participation au Tournoi.

5.3 Déroulement de la Finale Mondiale

Cette étape de la compétition rassemblera dix-huit (18) Finalistes qui s'affronteront durant un tournoi d'une journée.

Les règles de la Finale Mondiale seront transmises aux Finalistes en amont de la compétition. Il appartient aux participants de consulter régulièrement afin de se tenir informés, le site web de la Just Dance World Cup et le Règlement.

5.4 Dotations accordées au vainqueur de la Finale Mondiale

Le grand gagnant de la Finale Mondiale se verra invité à venir dans les studios Just Dance à Paris. Il rencontrera l'équipe et aura l'occasion de travailler avec les développeurs, les stylistes, les chorégraphes et les danseurs sur un contenu spécial exclusif, créé spécialement pour lui et intégré dans un jeu de la franchise Just Dance (la « Dotation »).

Plus d'informations à venir prochainement.

6. Limitation de responsabilités

La responsabilité de l'Organisateur est strictement limitée à la délivrance de la Dotation valablement attribuée aux Finalistes.

Les services en ligne permettant de participer au Tournoi sont fournis « tel quel », sans garantie d'aucune sorte. Ni le Parrain, ni l'Organisateur ne peuvent garantir que les services en ligne ne subiront aucune interruption ou qu'ils seront exemptes de défaut, que les anomalies seront corrigées, que les services en ligne ne contiennent aucun virus et ne sauraient être tenus responsables, en aucune manière, de l'interruption partielle ou définitive des services.

Ni le Parrain, ni l'Organisateur ne sauraient être tenus responsables de l'impossibilité pour tout Participant, Finaliste National ou Finaliste de se rendre présent à un Mode de Sélection ou à la Finale Mondiale en raison d'une cause imputable, directement ou indirectement, au Participant, Finaliste National ou au Finaliste telle que la perte des billets d'avion.

Pendant toute la durée du Tournoi, les Participants, Finalistes Nationaux et les Finalistes sont entièrement responsables de leur comportement et ni l'Organisateur, ni le Parrain ne sauraient être tenus pour responsables d'un dommage direct ou indirect résultant d'un comportement fautif imputable à un Participant, Finaliste National ou à un Finaliste.

Les dommages subis par le Participant, Finaliste National ou Finaliste au cours du Tournoi ne sauraient engager la responsabilité de l'Organisateur ou du Parrain sauf en cas de manquement volontaire grave à une obligation de sécurité ou en cas de négligence grave. Une négligence grave s'entend comme toute action ou omission de prendre ou de provoquer les mesures permettant, sans risque, d'empêcher un sinistre présentant un danger quelconque pour la sécurité des personnes.

La responsabilité de l'Organisateur est limitée aux dommages matériels directs, à l'exclusion de tous dommages indirects ou immatériels y compris notamment la perte ou les dommages sur les comptes des Participants, Finalistes Nationaux ou Finaliste, la panne ou le dysfonctionnement informatiques, de toute perte de profit, d'exploitation, ou toute autre perte de revenus, d'atteinte à la réputation, la renommée ou l'image subie par le Participant, Finaliste National ou Finaliste.

Les Participants, Finalistes Nationaux et Finalistes sont avertis des risques inhérents à la pratique intensive du jeu vidéo et, à ce titre, l'Organisateur et le Parrain déclinent toute responsabilité en cas de dommage direct ou indirect constaté.

7. Force Majeure

L'Organisateur et le Parrain s'entendent pour reconnaître comme cas de force majeure, tout événement répondant aux critères retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français.

Le cas de force majeure a pour effet de suspendre, en tout ou partie, l'exécution des obligations prévues par le présent Règlement. L'Organisateur, le Participant, le Finaliste National et le Finaliste sont exemptés de l'exécution de leurs obligations réciproques dans la limite de leurs empêchements et devront mettre en œuvre tous les moyens leur permettant de reprendre pleinement l'exécution de leurs obligations réciproques.

En cas de force majeure, l'Organisateur se réserve le droit de remplacer une ou plusieurs dotations par d'autres dotations d'une valeur au moins équivalente.

8. Code de Conduite

L'Organisateur encourage tous les Participants au Tournoi, Finalistes Nationaux et Finalistes à adopter un comportement fairplay, respectueux, honnête vis-à-vis des autres Participants, Finalistes Nationaux et Finalistes, de l'Organisateur, du Parrain et plus généralement vis-à-vis de toutes les personnes concourant directement ou indirectement au Tournoi.

Le présent Code de Conduite a pour objet d'établir certaines règles de conduites et à interdire certaines pratiques malhonnêtes, pouvant procurer un avantage indu, non naturel ou non prévu.

La non-conformité au Code de Conduite pourra entraîner des sanctions telles que l'annulation d'une performance ou la disqualification d'un Participant, Finaliste National ou Finaliste du Tournoi.

L'Organisateur et le Parrain se réservent le droit de poursuivre tout Participant, Finaliste National ou Finaliste engageant sa responsabilité civile ou pénale à la suite d'un dommage direct ou indirect qu'il aurait pu causer.

- Le Participant, Finaliste National ou Finaliste s'engage notamment à ne pas frauder, harceler, menacer, embarrasser, intimider, corrompre et plus généralement à ne pas adopter un comportement nuisible à l'égard des autres personnes. Cette restriction inclut de poster des commentaires injurieux, offensants ou abusifs. Toute forme de discrimination fondée sur la race, l'orientation sexuelle, la religion ne saurait être tolérée au cours du Tournoi.
- Le Participant est informé que sa participation au Tournoi est limitée à une seule participation par Mode. Il est notamment interdit de créer plusieurs comptes Ubisoft® pour participer au Tournoi.
- Le Participant s'engage à ne pas avoir recours à l'« aliasing ». L'aliasing se définit ici comme étant le fait pour un Participant de faire jouer un match par une personne tierce en lieu et place du Participant notamment en prêtant son compte Ubisoft® à une tierce personne.
- Le Participant, Finaliste National ou Finaliste s'engage à respecter la loi et la réglementation locale, nationale ou internationale en vigueur.
- Le Participant, Finaliste National ou Finaliste s'engage à avertir, sans délai, l'Organisateur de tout bug, faille ou de toute utilisation de logiciels tiers permettant de se procurer un avantage indu. Toute exploitation de bug procurant un avantage indu et toute communication publique faisant mention de ce bug sont strictement prohibées.
- Le Participant s'engage à ne pas créer de fausse identité ou d'usurper l'identité d'un tiers dans le but de se procurer une chance supplémentaire. Le fait d'utiliser le compte Ubisoft® d'un autre Participant est interdit.
- Le Participant s'engage à ne pas accéder ou à se maintenir, frauduleusement dans tout ou partie des systèmes de traitement automatisé de données.
- Le Participant s'engage à ne pas communiquer publiquement les données à caractère personnel (nom, adresse, numéro de téléphone, etc) des autres Participants par un quelconque moyen que ce soit.

9. Sanctions

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler de plein droit la performance d'un Participant, Finaliste National ou Finaliste en cas de non-respect du Règlement. Toute annulation d'une performance est définitive.

En cas de disqualification d'un Finaliste, l'Organisateur se réserve le droit de remplacer ledit Finaliste par le Participant de son choix sur la base des performances réalisées.

10. Copyright

© 2016 UBISOFT ENTERTAINMENT. ALL RIGHTS RESERVED. JUST DANCE, UBISOFT AND THE UBISOFT LOGO ARE TRADEMARKS OF UBISOFT ENTERTAINMENT IN THE U.S. AND/OR OTHER COUNTRIES.

TOUTES LES AUTRES MARQUES APPARTIENNENT A LEUR PROPRIETAIRE RESPECTIF.

LES LOGOS, LES MARQUES, LES GRAPHISMES, LES ANIMATIONS ET LES TEXTES CONTENUS SUR LE SITE INTERNET JUSTDANCEWORLD CUP.COM SONT LA PROPRIETE D'UBISOFT ET NE PEUVENT ETRE REPRODUITS, UTILISES, REPRESENTES OU EXPLOITES D'AUCUNE MANIERE SANS L'AUTORISATION EXPRESSE D'UBISOFT SOUS PEINE DE POURSUITES JUDICIAIRES.

11. Données à caractère personnel

Les informations à caractère personnel demandées aux Participants, Finalistes Nationaux ou Finalistes sont utilisées par l'Organisateur pour prendre en compte leur participation au Tournoi et attribuer les dotations aux Finalistes.

Pendant toute la durée du Tournoi, le Participant est informé qu'il sera amené à être photographié, enregistré, filmé, seul ou en groupe. Le Participant cède à l'Organisateur et au Parrain le droit de fixer, de reproduire, d'exploiter et de communiquer au public, en intégralité, ou par extrait, les contenus des

photographies où le Participant apparaît, dans le monde entier, et sans limitation de durée, notamment sous forme d'édition électronique, en particulier DVD, CD-Rom, CD photo, ebook, clé USB, par téléphonie mobile, par réseau numérique, site Internet ou par tout autre support numérique existant ou à venir.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 (modifiée), le Participant est informé que l'Organisateur et le Parrain sont autorisés à exploiter les photographies et les vidéos capturées et enregistrées au cours du Tournoi.

Le Participant est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression au traitement de ses données personnelles. Le Participant peut exercer ce droit.

12. Droit applicable

Le Règlement est soumis à la loi française et toute action ou réclamation apparaissant dans le cadre du Tournoi doivent être portées devant les juridictions françaises.

Si une quelconque clause du Règlement est déclarée nulle ou illégale par une décision de justice devenue définitive, les autres dispositions du Règlement resteront applicables et effectives.